

Assemblée Générale 2016

Rapport financier 2014-2015

Fonctionnement

La saisie comptable ainsi que les déclarations d'impôts (TVA) ont été assurées mensuellement par le trésorier, Julien Gagne.

Il a été épaulé par Emmanuel Chane-Sing, expert comptable de Asteria Expertise à qui La Fabrique a choisi de faire appel. Le choix s'est porté sur lui car il proposait une offre correspondant particulièrement aux besoins de l'association : les services d'un expert comptable à la demande en fonction des besoins. Emmanuel a assisté Julien dans la comptabilité du premier trimestre 2015 au cours duquel il a pu acquérir les compétences pour être autonome dans la saisie comptable mensuelle. Emmanuel est resté disponible le reste de l'année pour répondre à ses questions et est intervenu pour les traitements de fin d'exercice.

Julien a rendu compte au CA plusieurs fois dans l'année de l'état des finances de l'association afin d'en faire le point et de faire des choix concernant les grandes lignes de dépense de l'association.

Fin 2015, Manuel Simoes, membre du CA, et Julien ont échangé afin d'entamer un transfert de compétences et d'envisager la reprise de la comptabilité et de la gestion après le départ de Julien. Ce travail est aujourd'hui toujours en cours.

Outils

Concernant la comptabilité, le choix s'est porté sur le logiciel Odoo (OpenERP 8). Cet outil a été choisi pour les raisons suivantes :

- il permet la comptabilité en partie double
- il permet l'édition de facture, la gestion des paiements et l'édition de rapports financiers (comptes de résultat, bilan...)
- c'est un ERP qui intègre de très nombreuses fonctionnalités pouvant être utiles à La Fabrique à court, moyen et long terme : point de vente, gestion des membres, gestion des stocks, gestion des articles en vente, gestion de projets, comptabilité analytique, système de réservation de ressources...
- il était déjà connu du trésorier, qui a été formé à son utilisation en novembre 2014
- il est open source et permet potentiellement le développement de modules sur mesure. Il est codé en langage Python, langage maîtrisé par plusieurs membres de La Fabrique.

Fiscalité

Au premier trimestre 2015, un rescrit fiscal, rédigé avec l'aide d'Emmanuel, a été adressé aux services des impôts. Ce rescrit demandait à ce que La Fabrique soit partiellement fiscalisée. Cette demande était motivée par le fait que d'une part, un certain nombre des services envisagés par l'association semblaient relever du domaine lucratif et que, d'autre part, l'assujettissement à la TVA permet de récupérer temporairement la TVA lors de la phase d'investissement.

Le rescrit a été accepté en août 2015.

Par ailleurs La Fabrique est assujettie à la TVA au régime normal.

Recherche du modèle économique

La Fabrique a été accompagnée par des intervenants extérieurs concernant ses aspects financiers.

Dans le cadre de l'incubation de La Fabrique chez Sémia. Johann Michel et François Kormann ont été accompagnés dans l'élaboration de la grille tarifaire de l'association par Horacio MIRANDA DE

OLIVEIRA de Kreavizio. Cet accompagnement s'est déroulé sur six séances de dix heures et a permis d'affiner la grille initiale et d'obtenir les tarifs actuellement pratiqués.

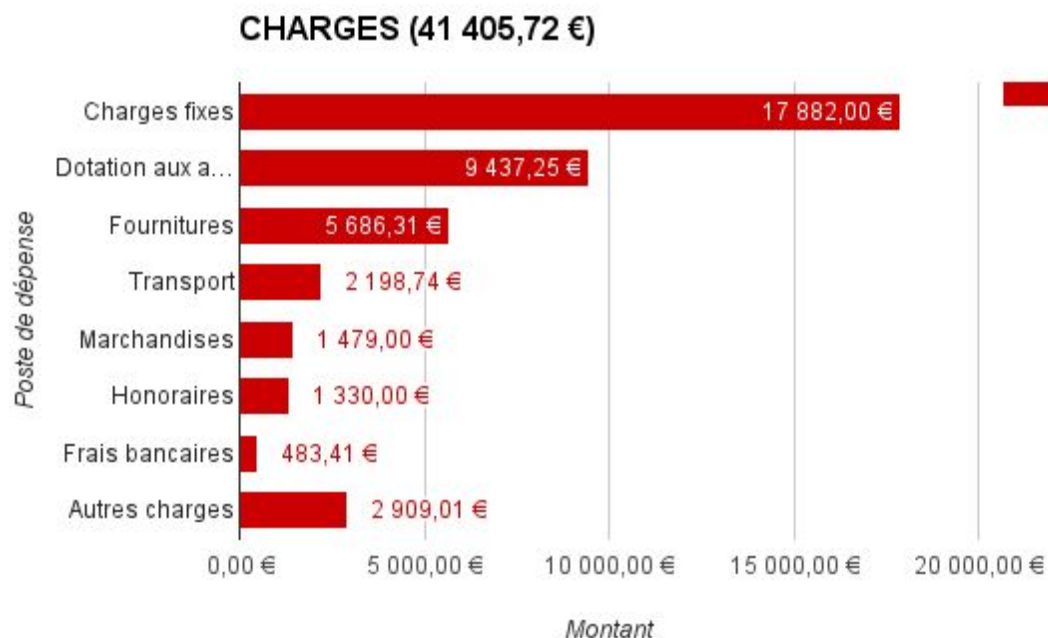
- aide 1000&1

Grandes lignes des chiffres

Détail des charges

Les charges les plus significatives sont, par ordre d'importance :

- Les charges fixes liées à l'exploitation des locaux : loyer (8400€), charges locatives (7500€), assurance (794,09€), électricité (688,52€) et frais d'internet et téléphone (499,39€) ;
- les dotations aux amortissements (cf. § Investissements) ;
- le petit matériel et les fournitures : petit équipement de l'atelier (4812,20€), fournitures de bureau (294,38€), et fournitures diverses ;
- le transport : les frais de transport sur achats (1753€), la location de véhicules pour la récupération de matériel (445,74€) ;
- les marchandises (1479€) : l'achat des caisses grises à revendre ;
- les honoraires (1330€) : principalement pour la comptabilité ;
- les frais bancaires (483,41€) : les frais de tenue de compte, les virements internet, les agios
- les autres charges : enlèvement de déchets (1587€), réceptions (444,30€), formation des bénévoles (210€), cotisations à d'autres associations (445€), taxe professionnelle (136€).

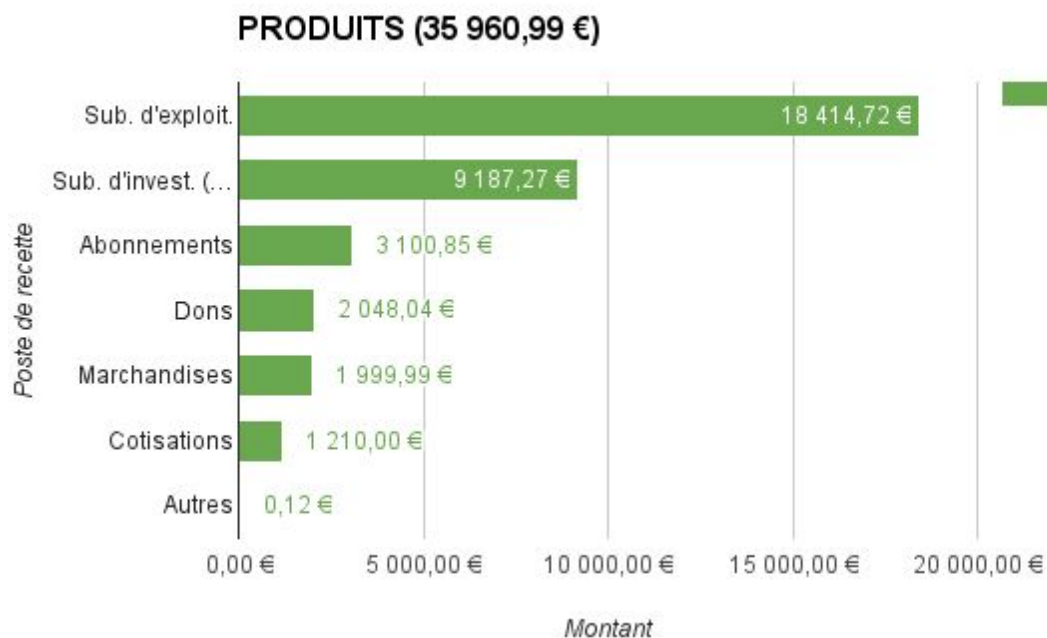


Détail des recettes

Les recettes, par ordre d'importance, sont :

- les subventions d'exploitation : subvention de l'Eurométropole (5000€), dotation ESS'OR Est (8000€) ainsi qu'une part du FEDER (5414,72€) ;
- les quotes-parts des subventions d'investissement (9187,27€) : CUS, FEDER, Région (cf. § Investissements) ;
- la vente de prestations : abonnements (2684,18€), animation (416,67€) ;
- les dons : dissolution du GRETSS dans La Fabrique (1500€), PAF St Geoffroy, et dons individuels ;

- les cotisations des membres (1210€)



Investissements

Les investissements ont été importants compte de la nécessité d'acquérir l'intégralité des équipements et d'aménager les locaux. Les dépenses d'investissement sont réparties de la manière suivante :

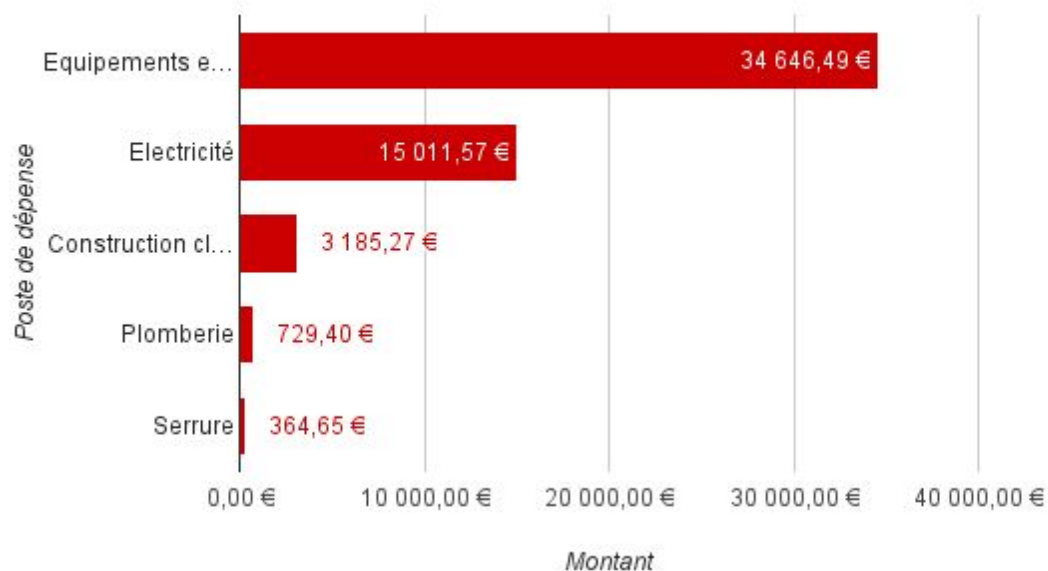
- Acquisition des équipements (34646,49€) : machines, outils et accessoires ;
- Travaux d'électricité (15011,57€) : réseau de suspentes, câblage, accessoires, luminaires, éléments de tableau électrique ;
- Travaux de cloisonnement et de construction (3185,27€) : matériaux pour planchers, cloisons, plafonds et portes ;
- Plomberie (729,40€) : éléments de plomberie pour les réseaux de distribution ;
- Serrurerie (364,65€) : serrure d'entrée trois points.

Ces investissements ont été subventionnés comme suit :

- Subvention d'investissement de la CUS : 25000€
- Fonds Européen FEDER (part investissement) : 15067,14€
- Appel à projets Innovation Sociale de la Région Alsace : 10000€

L'amortissement a été fait sur 3 ans pour l'outillage électroportatif et ses accessoires, et sur 5 ans pour les machines-outils et les travaux. Pour le premier exercice, la dotation aux amortissements s'élève à 9437,25€ et la quote-part des subventions d'investissement correspondantes à 9187,27€.

Investissements (53 937,38 €)



Plan de financement (53 937,38 €)



Subventions

Pour son premier exercice, La Fabrique a reçu différentes subventions :

- elle a été retenue pour l'appel à projets Innovation Sociale de la Région Alsace en 2014 avec une subvention d'investissement de 10000€ ;
- elle a été subventionnée par La CUS en 2014 à hauteur de 25000€ pour les investissements de départ ;

- elle a bénéficié du dispositif FEDER en 2014 et 2015 subventionnant 30% des équipements, soit 20481,86€ au total, dont 15067,14€ fléchés sur des investissements et 5414,72€ sur du petit équipement.
- elle a reçu en 2015 une subvention de fonctionnement de l'Eurométropole de Strasbourg de 5000€
- elle a été lauréate du Fonds de dotation ESS'OR Est avec une subvention de 8000€ en 2015.

Trésorerie

Étant donnés les investissements importants nécessités pour le démarrage de La Fabrique, l'association a fait appel à ses membres pour qu'ils lui prêtent de l'argent.

26200€ ont été empruntés aux membres à un taux de 0% et avec un remboursement sur 3 ans.

Étant donnés les délais de versement des subventions, cette avance de trésorerie n'a pas été suffisante. La Fabrique a dû faire une demande d'autorisation de découvert à la banque qui l'a acceptée jusqu'à fin 2015 à hauteur de 22000€, montant des subventions à recevoir.

Cependant, les versement n'étant pas encore tous effectifs au 31/12/2015, des membres ont accepté de prêter de l'argent pour ne pas être à découvert en janvier 2016. 14000€ ont alors été emprunté, le remboursement étant programmé dès versement des subventions.

Contributions volontaires

Bénévolat

La Fabrique a fonctionné sur une base exclusivement bénévole. Le volume horaire a été évalué à 8500 heures ce qui, valorisé au SMIC représenterait 80000€

Dons en nature

Les dons de matériel ont été évalués à 13500€

Mise à disposition

La valorisation du matériel mis à disposition (échaffaudages) a été évaluée à 3000€

Compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	7 853,83	70 Ventes	5 100,84
602 Fournitures consommables (bureau, atelier)	283,20	706 Prestations de service	2 684,18
603 Variation des stocks de marchandises	-441,00	707 Ventes de marchandises	1 999,99
6061 Electricité	688,52	7088 Animation	416,67
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 812,20		
6064 Fournitures administratives	294,38	74 Subventions d'exploitation	10 414,72
6068 Autres matières et fournitures	296,53	FEDER	5 414,72
607 Marchandises	1 920,00	CUS	5 000,00

61 Services extérieurs	18 937,43	75 Autres produits de gestion courante	3 258,04
611 Sous-traitance générale	1 587,60	Cotisations	1 210,00
6132 Locations immobilières	8 400,00	Dons	2 048,04
6135 Locations mobilières	445,74		
614 Charges locatives	7 500,00	76 Produits financiers	0,12
6161 Assurance	794,09		
6181 Formation des bénévoles	210,00	77 Produits exceptionnels	17 187,27
		777 Quote-part FEDER	2 758,78
62 Autres services extérieurs	4 941,60	777 Quote-part AAP Innovation Sociale	557,90
6226 Honoraires	1 330,00	777 Quote-part CUS investissements	5 870,59
6227 Frais d'actes et de contentieux	86,10	778 Dotation ESS'Or Est	8 000,00
6241 Transports sur achats	1 753,00		
6257 Réceptions	444,30	Total des Produits	35 960,99
626 Frais postaux, télécommunications, internet	499,39		
6278 Services bancaires	383,81		
6281 Cotisation	445,00		
63 Impôts et taxes	136,00		
635110 Taxe professionnelle	136,00		
65 Autres charges de gestion courante	0,01		
66 Charges financières	99,60		
6616 Intérêts bancaires	99,60		
68 Dotations aux amortissements	9 437,25		
68111 Immobilisation incorporelles	229,04		
68112 Immobilisations corporelles	9 188,21		
6817 Stocks et en-cours	20,00		
Total des Charges	41 405,72		
Résultat au 31/12	-5 444,73		
86 Contributions volontaires en nature	98 069,61	87 Contributions volontaires en nature	98 069,61

Bénévolat	81 694,61	Bénévolat	81 694,61
Mise à disposition	3 000,00	Mise à disposition	3 000,00
Dons en nature	13 375,00	Dons en nature	13 375,00
Total des Charges	139 475,33	Total des Produits	134 030,60